



LA RAGE DE SURVIVRE

Quand les banques suivent leurs clients sur les Champs-Élysées

LES Libanais ont, dit-on, une mentalité d'émigrés. Non au sens où on l'entend en France, mais dans une tout autre perspective qui les fait suivre la fortune là où elle se réfugie, qui les a autrefois conduits dans les Amériques, en Afrique et en Australie et qui, aujourd'hui, les a portés sur la rive droite de la Seine. Une fortune qui, semble-t-il, leur sourit puisque, en un court laps de temps, on a assisté à Paris à une véritable floraison de banques à capitaux libanais. Un chiffre permet d'évaluer le rôle des milieux d'affaires libanais en France et plus particulièrement des banques établies à Paris en quelque cinq ans : un cinquième environ des contrats échus à des sociétés françaises dans les pays arabes ont été conclus par l'intermédiaire d'hommes d'affaires libanais établis en France.

Au nombre de dix-neuf, ces banques se sont installées à Paris de manière graduelle, après le début de la guerre du Liban. Avant 1975, il n'y avait qu'un seul établissement de ce genre à Paris, la Banque libanaise pour le commerce, établie en 1958. De toute évidence, c'est la guerre qui a provoqué cet afflux.

Jusqu'en 1975, Beyrouth était le véritable centre des échanges dans le monde arabe. La destruction du centre-ville, mais surtout la paralysie de l'économie mirent un terme à cette prépondérance. Les hommes d'affaires arabes et les richissimes émirs du Golfe ne pouvaient plus y trouver les services qui les y attiraient. Dans le même temps, les négociants libanais eux-mêmes se trouvaient contraints de transférer le siège de leurs activités, qui à Chypre, qui en Grèce, qui à Paris. Il devenait alors vital pour les banques libanaises d'ouvrir des antennes à l'étranger, afin de suivre les opérations de leurs clients, arabes et libanais, sans lesquels elles eussent, immanquablement, étouffé.

L'atout du rapprochement franco-arabe

Dans ce mouvement de repli, Paris allait trouver son compte, prenant quasi naturellement le relais de Beyrouth. Les raisons de cette concentration sont diverses, autant libanaises qu'arabes et françaises.

Les relations privilégiées entre la France et le Liban, la grande affinité de culture et la langue française surtout faisaient de Paris le



centre de repli tout indiqué d'une large fraction de la bourgeoisie libanaise. Les structures d'accueil y étaient singulièrement confortables pour ces Libanais qui n'avaient aucun problème pour s'adapter. En particulier, la scolarisation facile des enfants, déjà élevés dans un système d'enseignement francophone, constituait un avantage majeur pour les familles.

D'un autre côté, la présence française était effective dans le système bancaire libanais, des banques françaises (Crédit lyonnais, Indo-Suez, Paribas), étant associées à de nombreuses institutions locales. Il était donc naturel que les associés libanais de ces banques viennent s'installer à Paris.

Toutefois le développement des banques libanaises n'aurait pas pris ces proportions si les capitaux arabes n'avaient pas commencé à prendre le chemin de Paris, après avoir pris celui de Londres et Bruxelles. Ce placement des capitaux arabes en France répondait alors à une double volonté politique. La France était attirée par une coopération avec le monde arabe tandis que les Etats pétroliers entendaient faire un geste en sa direction pour montrer qu'ils avaient été sensibles à la politique française au Proche-Orient après 1967. Ils bénéficiaient du fait que la loi française favorise les dépôts en devises de non-résidents dont les intérêts sont exonérés de toute taxe. Cette double volonté s'était concrétisée par la création, au début des années 70, de trois banques consortiales, qui eurent un effet d'entraînement certain pour les capitaux arabes.

L'arrivée des banques libanaises à Paris a été progressive. Ces banques ont, dans un premier temps, ouvert des bureaux de représentation, puis elles se sont installées, surtout à partir de mars 1976, sous forme de filiales de droit français de banques libanaises. Il en est ainsi, par exemple de : la Banque libano-française, la Banque européenne pour le Moyen-Orient (filiale du Crédit libanais), la Banque de la Méditerranée, la Banorabe (filiale de la Banque du Liban et d'outre-mer), la Middle Bank et la Lebanese Arab Bank... Comme les troubles se poursuivaient à Beyrouth, d'autres établissements s'établirent à leur tour, comme la Banque Trad-Crédit lyonnais, la Banque Audi, la Banque de Syrie et du Liban... D'autres ouvriront des délégations pour peut-être s'agrandir demain.

Créées dans leur majorité avec un petit capital, 10 à 20 millions de francs, ces banques emploient un petit nombre d'employés mais s'installent dans des locaux prestigieux, souvent sur les Champs-Élysées. Leurs capitaux sont essentiellement fournis par leurs principaux clients, hommes d'affaires et commerçants arabes et libanais, qui font aussi bien des opérations bilatérales que des transactions triangulaires. Leur fonds de commerce est, pour la plus grande part, constitué par des négociants libanais internationaux, dont



l'image traditionnelle d'intermédiaires entre le producteur européen et le commerçant arabe est plus que jamais vivace.

Une autre tranche des clients de ces banques est formée par des Libanais d'outre-mer, qui exercent des activités commerciales en Afrique et au Proche-Orient. Là encore, les banques libanaises poursuivent à Paris ce qu'elles faisaient à Beyrouth. Elles n'ont pas eu de problème en ce qui concerne la clientèle. Comment eussent-elles pu en avoir alors que leur transfert n'était que le résultat du déplacement de leurs clients ? Ces mêmes clients se sont, d'ailleurs, tout naturellement portés vers les filiales ainsi créées à leur intention, préférant traiter avec des banques initiées de longue date à leurs opérations et donc plus compétentes.

Un appui logistique

Pour les sociétés arabes, de plus en plus nombreuses à s'installer en France, les banques libanaises se trouvaient être aussi les plus indiquées, en raison d'abord d'un certain prestige attaché à l'expérience régionale et internationale de leurs dirigeants, et de la connaissance de la langue et des marchés arabes qu'ont ces institutions.

En effet, qui dit banque libanaise, dit banquiers et cadres de cette nationalité. Les cadres des banques libanaises sont, dans leur majorité, libanais, bien entendu, francophones et ont une grande expérience de leur tâche. Il convient toutefois de préciser que les banques libanaises ont créé des emplois dans la mesure où la loi le leur imposait, 30%

de leurs effectifs devant être français.

La complémentarité entre les commerçants et les banquiers se manifeste pleinement dans le fonctionnement même des banques dont il faut comprendre qu'elles ne le sont pas au sens européen du terme, désignant surtout un établissement de crédit. Les banques libanaises en France sont, en effet, des banques d'affaires qui jouent pratiquement le rôle d'agents financiers pour leurs clients. Contrairement à d'autres banques étrangères qui s'installent à Paris pour fournir un appui logistique en crédit à leurs clients, investissant sur place, les banques libanaises sont là pour assurer le suivi des capitaux et leur placement. Ceux-ci se portent souvent vers l'immobilier ou des prises de participation dans des sociétés immobilières, mais il ne s'agit pas à proprement parler d'investissements. En un mot, leur activité porte sur un argent spéculatif arabe (et libanais) dont on a pu craindre à un moment qu'il ne déserte la France.



Dans cette perspective, on peut mieux comprendre l'essor de ces banques. Leur succès est dû à la grande souplesse qu'autorisent des rapports étroits et familiers avec les clients. La confiance dont ces derniers honorent leur banquier l'autorise à prendre des initiatives, parfois sans consultation préalable, ce qui est l'une des caractéristiques de l'agent financier — quand il s'agit d'opérations de change, par nature rapide, ou de questions d'intérêt sur les devises. Cette confiance n'est, en général, pas déçue. En outre, les banques libanaises mettent au service de leurs clients une grande célérité. Un service rapide et moins bureaucratique — c'est leur raison d'être - leur permet d'entretenir une clientèle qui va s'accroissant grâce à un grand dynamisme dans les contacts.

Les banques libanaises ne sont pas actives sur le marché français. Elles cherchent à développer leurs affaires avec des sociétés françaises qui participent au courant d'exportations vers les pays arabes. Elles participent ainsi au financement des échanges commerciaux par l'octroi de facilités à court terme et de garanties aux exportations, et notamment par la fourniture de crédits documentaires ou de cautions bancaires pour les adjudications.

Si les capitaux de ces banques se situent dans une même fourchette — encore qu'en certains cas ils aient pu être doublés en deux ou trois ans, — l'écart entre les bilans est variable et beaucoup plus important. Le montant total peut atteindre le milliard et demi de francs pour certaines, alors que pour d'autres sociétés il plafonne à 300 millions de francs. Mais des mauvaises langues ne se font pas faute d'insinuer que ces bilans sont retouchés, voire trafiqués, de manière particulièrement ingénieuse, pour maquiller des transactions.

Pour leur part, les banquiers libanais soulignent que leurs activités sont bénéfiques à la fois à la France et aux Arabes. Elles contribuent, en effet, à améliorer la balance française des paiements en offrant la possibilité à leurs clients arabes de bénéficier des atouts qu'offre la France.

Au demeurant, on ne peut mettre en doute que l'ouverture des filiales de banques libanaises ait permis à une grande partie des capitaux arabes de se concentrer et de se stabiliser en France, au lieu de s'éparpiller ailleurs. Arrivant dans la foulée de ces capitaux, avec l'éveil à la France des Etats arabes pétroliers, elles leur ont assuré un support inspiré et une structure d'accueil expérimentée, tout en poursuivant l'activité médiatrice des «courtiers» réputés de Beyrouth. Sous d'autres cieux, elles perpétuent donc le « miracle libanais ».

Samir Kassir



Id-Reference	81-Pr-000586
Media (Support)	HC
Title	Quand les banques suivent leurs clients sur les Champs-Élysées
Subtitle	L'atout du rapprochement franco-arabe – Un appui logistique
Section	LA RAGE DE SURVIVRE
Language	Français
Source	Le Monde
Page	
Date	22-23/11/1981
Author	Samir Kassir
Co-Author	
Keywords	
Persons	
Locations	France – Paris – Beyrouth – Liban – Golfe – Londres – Bruxelles – Proche.Orient – Champs.Elysées
Dates	1975 – 1958 – 1967 – 1970 - .. :03 :1967
Themes	Libanais – immigration – France – banques – Paris – guerre.Liban – Banque.Libanaise – Beyrouth - Liban – centre.ville – économie – homme.affaires.arabes – Golfe – relations.Liban.france – langue.française – culture – enseignement.francophone – banques.françaises – monde.arabe – politique.Française – capitaux.arabes – loi.française.dépôts – commerce – activités.commerciales – Proche.Orient – commerçants - banquiers – Arabes – clients – Etats.arabes.pétroliers
Subject	